

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CF1722

présenté par

M. de Fournas, M. Allisio, M. Cabrolier, M. Dessigny, M. Salmon, M. Sabatou, M. Jean-Philippe Tanguy, Mme Grangier, Mme Mathilde Paris, M. Lottiaux, M. Mauvieux et
M. Bryan Masson

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.